

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 20 septembre 2016 portant changement d'appellation et modification des zones de compétence judiciaire de certaines unités de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1613175A

Le ministre de la défense et le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral;

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin,

Arrêtent:

Article 1<sup>er</sup>

La section de recherches de la gendarmerie maritime de Cherbourg-Octeville change d'appellation et devient section de recherches de la gendarmerie maritime de Cherbourg-en-Cotentin.

Article 2

La compagnie de gendarmerie maritime de Cherbourg-Octeville change d'appellation et devient compagnie de gendarmerie maritime de Cherbourg-en-Cotentin.

Article 3

La brigade de surveillance du littoral de la gendarmerie maritime de Cherbourg-Octeville change d'appellation et devient brigade de surveillance du littoral de la gendarmerie maritime de Cherbourg-en-Cotentin.

Article 4

Le peloton de sûreté maritime et portuaire militaire de la gendarmerie maritime de Cherbourg-Octeville change d'appellation et devient peloton de sûreté maritime et portuaire militaire de la gendarmerie maritime de Cherbourg-en-Cotentin.

Article 5

Les patrouilleurs côtiers de gendarmerie P726 ARAMIS et P724 ATHOS de Cherbourg-Octeville changent d'appellation et deviennent patrouilleurs côtiers de gendarmerie P726 ARAMIS et P724 ATHOS de Cherbourg-en-Cotentin.

Article 6

Les zones de compétence judiciaire des brigades de recherches, des brigades de renseignements et d'investigations judiciaires, des brigades de surveillance du littoral, des unités navigantes de la gendarmerie maritime, des brigades ou postes de la gendarmerie maritime placés auprès des directions interrégionales de la mer, des pelotons de sûreté maritime et portuaire et du peloton de gendarmerie maritime de Paris sont modifiées.

Article 7

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades de recherches, des brigades de renseignements et d'investigations judiciaires, des brigades de surveillance du littoral, des unités navigantes de la gendarmerie maritime, des brigades ou postes de la gendarmerie maritime placés auprès des directions interrégionales de la mer, des pelotons de sûreté maritime et portuaire, du peloton de gendarmerie maritime de Paris exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire, dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-23 (7°) du code de procédure pénale, et ce, au sein des zones de défense et de sécurité et départements définis en annexe.

Article 8

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 septembre 2016.

*Le ministre de l'intérieur,*  
BERNARD CAZENEUVE

*Le ministre de la défense,*  
JEAN-YVES LE DRIAN

## ANNEXE

UNITÉ DE LA GENDARMERIE MARITIME	ZONE DE COMPÉTENCE JUDICIAIRE
Brigade de gendarmerie maritime de Nouméa	Zone de défense et de sécurité Nouvelle-Calédonie.
Brigade de gendarmerie maritime de Rosnay	Département de l'Indre.
Brigade de gendarmerie maritime de Landivisiau	Département du Finistère.
Brigade de gendarmerie maritime de Lanvéoc-Poulmic	Département du Finistère.
Brigade de recherches de gendarmerie maritime de Lorient	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime de Lann-Bihoué	Département du Morbihan.
Brigade de surveillance du littoral de Cherbourg-en-Cotentin	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Brigade de surveillance du littoral de Brest	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de surveillance du littoral de Lorient	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Poste des affaires maritimes de Bastia	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime de Brest-Caffarelli	Département du Finistère.
Poste des affaires maritimes de Cayenne	Zone de défense et de sécurité Guyane.
Brigade de gendarmerie maritime d'Hyères	Département du Var.
Patrouilleur de gendarmerie maritime 722 Violette de Pointe-à-Pitre	Zone de défense et de sécurité Antilles.
Patrouilleur de gendarmerie maritime 723 Jasmin de Papeete	Zone de défense et de sécurité Polynésie française.
Brigade de gendarmerie maritime P606 de Nouméa	Zone de défense et de sécurité Nouvelle-Calédonie.
Brigade de gendarmerie maritime P610 d'Ajaccio	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime P601 de Concarneau	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P603 d'Anglet	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P604 de Boulogne-sur-Mer	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Brigade de surveillance du littoral de Lège-Cap-Ferret	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de surveillance du littoral de Port-la-Nouvelle	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime P605 des Sables-d'Olonne	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P607 de Dieppe	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P608 de Saint-Raphaël	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime P609 de Sète	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime P623 de Cayenne	Zone de défense et de sécurité Guyane.
Brigade de gendarmerie maritime P624 de Kourou	Zone de défense et de sécurité Guyane.
Brigade de gendarmerie maritime P612 de Gruissan	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime P614 de Port-Vendres	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime P615 de Brest	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P616 de Saint-Malo	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P617 de Nice	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime P618 de Dunkerque	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P619 de Marseille	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime P621 de Brest	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P620 de Pornichet	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P622 du Havre	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Patrouilleur de gendarmerie maritime 721 Jonquille de Toulon	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de gendarmerie maritime P611 de Dzaoudzi	Zone de défense et de sécurité Sud de l'Océan Indien.
Brigade de gendarmerie maritime P602 de Port-des-Galets	Zone de défense et de sécurité Sud de l'Océan Indien.
Brigade de recherches de gendarmerie maritime du Havre	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Brigade de surveillance du littoral de Toulon	Zone de défense et de sécurité Sud.
Peloton de sûreté maritime et portuaire du Havre	Zone de défense et de sécurité Ouest.
Peloton de sûreté maritime et portuaire de Port-de-Bouc	Zone de défense et de sécurité Sud.
Peloton de gendarmerie maritime de Paris	Zone de défense et de sécurité de Paris.
Brigade de surveillance du littoral de Boulogne-sur-Mer	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Brigade de recherches de gendarmerie maritime de Marseille	Zone de défense et de sécurité Sud.
Brigade de surveillance du littoral de Marseille	Zone de défense et de sécurité Sud.
Peloton de sûreté maritime et portuaire de Marseille-Joliette	Zone de défense et de sécurité Sud.
Peloton de sûreté maritime et portuaire de Dunkerque	Zone de défense et de sécurité Nord.
Brigade de surveillance du littoral de Caen	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Brigade de gendarmerie maritime P613 de La Rochelle	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de surveillance du littoral de La Rochelle	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Peloton de sûreté maritime et portuaire militaire de Toulon	Département du Var.

---

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

---

UNITÉ DE LA GENDARMERIE MARITIME	ZONE DE COMPÉTENCE JUDICIAIRE
Peloton de sûreté maritime et portuaire militaire de Brest	Département du Finistère.
Brigade de gendarmerie maritime de Toulon	Département du Var.
Peloton de sûreté maritime et portuaire militaire de Cherbourg-en-Cotentin	Département de la Manche.
Patrouilleur côtier de gendarmerie maritime P724 Athos de Cherbourg-en-Cotentin	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Patrouilleur côtier de gendarmerie maritime P726 Aramis de Cherbourg-en-Cotentin	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Patrouilleur côtier de gendarmerie maritime P720 Géranium de Lorient	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de renseignement et d'investigations judiciaires de la gendarmerie maritime Manche-Mer-du-Nord	Zones de défense et de sécurité Nord et Ouest.
Brigade de renseignement et d'investigations judiciaires de la gendarmerie maritime Atlantique	Zones de défense et de sécurité Ouest et Sud-Ouest.
Brigade de renseignement et d'investigations judiciaires de la gendarmerie Méditerranée	Zones de défense et de sécurité Sud.